

Communiqué des 1^{er} et 8 décembre 2021

Ce communiqué fait la synthèse des 2 audioconférences des 1^{er} et 8 décembre. Comme chaque semaine, le DRFIP a souhaité échanger avec les OS du Loiret par audioconférence aujourd'hui afin de faire le point sur la situation sanitaire du département et évoquer les sujets suivants :

Situation sanitaire et Télétravail

La semaine dernière, le Loiret enregistrait un taux d'incidence important d'environ 200 cas positifs pour 100 000 habitants, il s'est élevé cette semaine à 320 pour 100 000 habitants.

A la DRFIP du Loiret, 3 cas positifs ont été recensés.

Le DRFIP a, de nouveau, appelé tous les agents à être vigilants et à respecter scrupuleusement les gestes barrières. Il a relayé le message sur l'importance de la vaccination pour freiner les contaminations, se protéger et protéger les autres. Il a rappelé que les agents qui recevront leur 3^{ème} injection de vaccin bénéficieront de l'autorisation d'absence spécifique.

INFO NATIONALE ASA : Le dispositif ASA est remis en avant, pour :

- **personnes vulnérables,**
- **pour aller se faire vacciner,**
- **pour la garde d'enfant de moins de 16 ans à domicile,**
- **la possibilité d'horaires décalés pour diminuer les déplacements en masse dans les transports en commun.**

Aussi le DRFIP, a souligné que le contexte sanitaire ne permettait pas l'organisation de moments de convivialité (pots de départs).

Suite à la publication du message du directeur général du 7 décembre, le DRFIP a relayé l'information à chaque chef de service.

De plus et comme l'a demandé précédemment la CFTC DGFIP dans les différentes instances où elle siège, le recours au télétravail est de nouveau sollicité et apparaît comme l'un des leviers permettant de freiner la diffusion du virus. Les agents sont invités à réfléchir à l'augmentation de leur quotité de télétravail, à mobiliser leurs jours flottants ou bien à demander à leur chef de service d'entrer dans le dispositif de télétravail. Cependant le DRFIP a rappelé que le recours au télétravail ne se fera pas au détriment de l'organisation du service.

Pour la CFTC DGFIP LOCALE et au vu du contexte sanitaire, il est important de respecter les normes sanitaires en vigueur actuellement et de rester prudent pour le bien de tous. Aussi, la CFTC DGFIP Locale insiste sur le fait que le télétravail « sanitaire » doit être plus que fortement encouragé et en respectant le volontariat de l'agent.

Cité Coligny ou programme 348

Le micro-zoning des bâtiments P et F n'est toujours finalisé. La semaine prochaine, le micro-zoning du bâtiment P serait finalisé. Celui du bâtiment F est plus complexe et nécessite encore des ajustements notamment au niveau du SIP.

L'équipe Locale CFTC DGFIP reste à votre disposition pour toutes demandes de renseignement nécessaire.

Services : point d'attention

Trésorerie Hospitalière Départementale : Le directeur régional a commenté le résultat de l'audit de la THD. Il a fait parvenir, à l'ensemble des organisations syndicales, les points marquants de l'audit.

Pour le service de la dépense, la situation serait stabilisée.

Il a exposé que, s'agissant du service des hébergés, des plans d'actions seront très prochainement mis en œuvre ou bien seront ajustés au regard des conclusions de l'audit.

L'audit a aussi porté sur le traitement des dossiers des hébergés dans les trésoreries de Gien et Pithiviers ainsi qu'au SGC de Montargis. Les résultats de l'audit ne font pas état de situation « catastrophique » mais pointe des traitements disparates entre structures. L'auditrice a exposé ses recommandations. Par ailleurs, M. SALAUN prendra l'attache du Conseil départemental afin d'exposer les bonnes pratiques devant être respectées au regard des hébergés.

La CFTC espère que cet audit, permettra d'absorber la charge supplémentaire à venir, au 01/01/2022, dans de meilleures conditions

La restitution de l'audit auprès des agents de la THD est prévue la semaine prochaine.

Création du SGC de Pithiviers et prime de restructuration :

Certains agents de trésoreries appelés à suivre leur mission au SGC de Pithiviers ne bénéficiaient pas de la totalité de la prime de restructuration de service au motif que la distance entre leur domicile et le SGC de Pithiviers est légèrement inférieure à 20 KM.

M. DALLES a fait une analyse humaine et pragmatique du dossier de chaque agent concerné et proposé à la DG que la totalité de la prime soit accordée à chaque agent. **La CFTC remercie le DRFIP pour le traitement réservé à ces dossiers.**

Exercice emplois 2022 : La facture emplois de la DRFIP du Loiret s'établit à 14 suppressions d'emplois pour 2022.

La CFTC DGFIP rappelle que lors du dernier CTL, il a été convenu avec la DRFIP que les suppressions de postes ne devront pas se faire sur les sites en restructurations prévues en 2022. De plus, la CFTC DRFIP Loiret s'insurge contre ces nouvelles suppressions de postes qui ne font qu'accroître le mal être des Agents ! D'ailleurs la CFTC DRFIP Loiret s'inscrira CONTRE ces suppressions de poste !



Message personnel :

Cette semaine, l'équipe locale de la CFTC DGFIP LOIRET a perdu l'un de ses membres du bureau.

Nous avons l'immense tristesse de vous faire part du décès de Mme Nathalie MEZIANE, inspectrice au PCE de Montargis et membre du bureau local de la CFTC DRFIP Loiret.

Nathalie volontaire et battante, a toujours œuvré pour la défense des agents et leurs conditions de travail. Sa bienveillance, son rire franc, son courage et son optimisme nous manquent déjà.

Nos pensées amicales se tournent aussi vers sa famille et ses collègues.

Au revoir Nathalie, nous ne t'oublierons pas.



Syndicat National CFTC Finances Publiques

Section du Loiret

Agir pour ne pas subir.